

Compte-rendu de la Commission Permanente du jeudi 16 Mars 2006

AIDE & APPUI AUX COLLECTIVITES

˘ Développement territorial : Codecom de Damvillers

Dans le cadre de sa politique de développement territorial, la Commission Permanente se prononce favorablement pour la prise en compte de facture pour le versement de la subvention accordée au GEVO pour l'aménagement d'un parking et d'un bâtiment de restauration rapide.

˘ Développement territorial : 10^{ème} programmation 2006

La Commission Permanente se prononce favorablement sur les programmes de développement présentés par :

- ✓ La Communauté de Communes du Pays d'Etain (2^{ème} tranche)
 - ↳ Réhabilitation du lavoir de Maucourt
- ✓ La Communauté de Communes du Pays de Stenay (3^{ème} tranche)
 - ↳ Programme de ravalement de 5 façades privées
- ✓ La Communauté de Communes du Val des Couleurs (4^{ème} tranche)
 - ↳ Réhabilitation d'un immeuble de caractère en un espace socio-culturel à Vaucouleurs
- ✓ La Communauté de Communes du Canton de Void (2^{ème} tranche)
 - ↳ Démolition de ruine privée contigüe à Boviollès

˘ Développement territorial : 3^{ème} pré-programmation 2006

La Commission Permanente se prononce favorablement sur la pré-programmation d'un projet présenté par la Communauté de Communes du Pays de Revigny/Ornain (1^{ère} tranche) :

↳ *Rénovation de la salle des fêtes à Andernay*

˘ Développement territorial : 2^{ème} programmation 2006

La Commission Permanente décide d'agréer la 1^{ère} tranche du programme de développement présenté par la Communauté de Communes du Pays d'Etain pour un montant de 142 860.62 €, opération finançable sur le Fonds Grands Travaux.

↳ Complexe culturel, économique et touristique à Etain (1^{ère} tranche)

˘ Développement territorial : 9^{ème} pré-programmation 2006

La Commission Permanente se prononce favorablement sur la 9^{ème} pré-programmation de projets présentés par les structures intercommunales suivantes :

- ✓ La Communauté de Communes de la petite région de Damvillers (4^{ème} tranche)
 - ↳ Réhabilitation du lavoir et éclairage de l'église à Ecurey en Verdunois
- ✓ La Communauté de Communes de la Haute Saulx (2^{ème} tranche)
 - ↳ Démolition d'une ruine privée à Bure
- ✓ La Communauté de Communes du Pays de Revigny/Ornain (2^{ème} tranche)
 - ↳ Rénovation de la salle des fêtes à Andernay
- ✓ La Communauté de Communes du Pays de Stenay (3^{ème} tranche)
 - ↳ Accessibilité handicapés pour le bâtiment des jeunes – salle d'animation à Mouzay

COMMUNICATION

Organisation d'une fête de départ de Jeanne d'Arc

Octroi d'une subvention de **1500 €** à la Commune de VAUCOULEURS pour l'organisation de la fête de départ de Jeanne d'Arc qui s'est déroulée le 26 février dernier.

DEPENDANCE – HANDICAP - SANTE

Modifications Plans D'Aide Allocation Personnalisée d'Autonomie

Lors de sa réunion du 23 avril 2002, l'Assemblée Départementale s'était prononcée favorablement sur les tarifs et barèmes proposés dans le cadre de la mise en œuvre de l'allocation personnalisée d'autonomie.

Le montant de l'allocation téléalarme auquel peuvent prétendre les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie avait été fixée à 30 €/mois. Après rencontres avec différents opérateurs, il s'avère que certains tarifs ont baissé. Aussi la Commission Permanente s'est prononcée favorablement sur la modification de l'indemnité et décide de retenir le versement d'une indemnité pour la téléalarme de **25 €/mois**.

De plus, la prise en charge des portages de repas dans les plans d'aide APA à hauteur de 3.81 € est étendue aux services d'aide à domicile aux personnes âgées.

ACTION ECONOMIQUE - TOURISME

Aide à l'immobilier d'entreprise artisanale – Sarl Pierre et Habitat à Lavallée

Dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise artisanale engagée dans un programme d'investissements immobiliers,

La Commission Permanente décide d'accorder une subvention de **21 389 €** à la Sarl Pierre et Habitat au titre de la construction d'un atelier artisanal à Lavallée

Habitat : Garantie d'emprunt OPAC de la Meuse

Garanties financières accordées par le Département à l'OPAC de la Meuse qui contracte auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations :

- un prêt pour un montant total de **125 032 €** destinés à financer la réhabilitation de 24 logements à Bar-le-Duc.
- un prêt pour un montant total de **190 721 €** destinés à financer les travaux de réhabilitation de 24 logements à Bar-le-Duc.
- un prêt pour un montant total de **19 500 €** destinés à financer les travaux de réhabilitation de 16 logements à Bar-le-Duc.

Redevance des mines sur les hydrocarbures liquides ou gazeux 2005

Dans le cadre de la répartition de la redevance des mines, le Département est appelé chaque année, à affecter une somme au profit des communes du Canton d'Ancerville . La Commission Permanente a décidé la répartition des **14 542.00 €** comme suit :

Ancerville	1 142.60 €
Rupt-aux-Nonains	3 900.84 €
Sommelonne	6 382.56 €
Aulnois-en-Perthois	212.20 €
Baudonvilliers	232.45 €
Bazincourt	83.82 €
Brillon-en-Barrois	306.93 €
Cousances-les-Forges	864.69 €
Haironville	287.61 €
Juvigny-en-Perthois	71.04 €
Lavincourt	30.85 €
Lisle-en-Rigault	267.98 €
Montplonne	81.02 €
Saumont	101.89 €
Savonnières-en-Perthois	232.45 €
Stainville	189.45 €
Ville-sur-Saulx	153.62 €

˘ **Répartition de l'enveloppe globale attribuée à la Fédération des UCIA pour la promotion commerciale réalisée par les UCIA**

Dans le cadre de la répartition de la dotation de **30 000 €** attribuée à des opérations d'animation et de promotion commerciale menées pour des d'actions collectives de redynamisation de l'artisanat et du commerce, la Commission Permanente a décidé la répartition suivante :

- ✓ **UCIA de BAR LE DUC et VERDUN** : **14 000 €** (maximum de 7 000 €/UCIA)
- ✓ **UCIA de SAINT MIHIEL** : **4 500 €**
- ✓ **UCIA de COMMERCY** : **2 500 €**
- ✓ **UCIA de STENAY, ETAIN, VAUCOULEURS, LIGNY EN BARROIS** : **8 000 €** (maximum de 2 000 €/UCIA)
- ✓ **Fédération des UCIA de la Meuse** : **1 000 €**

˘ **Aide à l'Artisanat et au Commerce – Individualisation**

La décision budgétaire du 15 décembre 2005 a reconduit les aides à l'artisanat et au commerce, partie intégrante du Plan d'Action Economique pour l'Emploi, et dont la mise en œuvre s'inscrit désormais dans le cadre de la convention passée avec la Région. Dans ce cadre la Commission Permanente a décidé la répartition d'un montant total de **167 962 €** comme suit :

- ✓ Aides à l'acquisition de matériel 72 553 €
- ✓ Aides aux locaux 10 982 €
- ✓ Aides à la rénovation de commerce 19 869 €
- ✓ Aides à l'acquisition de véhicules utilitaires 49 469 €
- ✓ Aides à la rénovation de commerce 15 089 €
(dans le cadre d'opérations collectives)

˘ **Société d'Encouragement aux Métiers d'Art – SEMA – Grand Prix Départemental 2006**

La Société d'Encouragement aux Métiers d'Art a créé, sous l'égide du Secrétariat aux PME, au Commerce et à l'Artisanat, le Grand Prix des Métiers d'Art, qu'elle organise sur le plan départemental, régional puis national. Le Prix SEMA a pour objectif de promouvoir l'excellence des savoir-faire des professionnels des Métiers d'Art.

Dans ce cadre la Commission Permanente s'est prononcée favorablement sur l'organisation et la dotation du Grand Prix Départemental des Métiers d'Art 2006 d'un crédit de **1 600 €** qui sera affecté ultérieurement à l'issue de la délibération du jury, présidé par le Président du Conseil Général.

˘ **Z.I. de Velaines – Budget Prévisionnel 2006 – Mise en place d'une avance au Syndicat Mixte Gestionnaire**

La Commission Permanente s'est prononcée favorablement sur le versement d'une avance de **35 200 €** au Syndicat Mixte dont il pourvoit aux charges à raison de 80 % pour l'aménagement et la gestion du parc d'activités économiques de Velaines.

˘ **Aide départementale à l'Emploi – SAS Miler Gaz à Bar-le-Duc**

La Commission Permanente s'est prononcée favorablement sur l'octroi d'une subvention d'un montant de **55 200 €** à la SAS MILER Gaz à Savonnières devant Bar, soit 1 840 €/emploi pour la création de 30 emplois sédentaires en C.D.I. à temps plein liés à l'activité prestations de services logistiques et administration des ventes dans le domaine du gaz (hors reprise d'emplois liés aux précédents mandats Butagaz).

DIRECTION DES ROUTES

˘ **Raccordements de Caniveaux – programme complémentaire 2005**

Commission Permanente accepte la programmation de la commune de Marat la Petite pour une subvention de **2 133.60 €**.

AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES

˘ **Sections Sportives Scolaires – année 2006**

Un crédit de **15 788 €** est inscrit sur le budget 2006 au titre de l'aide réservée aux Sections Sportives Scolaires mises en place dans certains collèges meusiens. Dans ce cadre la Commission Permanente s'est prononcée favorablement sur la répartition ci-jointe :

Collège Robert Aubry à Ligny en Barrois	1 164 €
Collège Buvignier à Verdun	1 938 €
C.E.S. Les Tilleuls à Commercy	2 012 €
Collège André Theuriet de Bar-le-Duc	960 €
Collège Maurice Barres à Verdun	2 087 €
Collège Emilie Carles à Ancerville	1 212 €
Collège St-Exupéry à Thierville	1 092 €
Groupe Scolaire Ste Anne (E.S.P.C Verdun)	1 728 €
Lycée Collège Alfred Kastler à Stenay	804 €
Collège Jacques Prévert à Bar-le-Duc	1 053 €
Collège Raymond Poincaré à Bar-le-Duc	1 006 €
Institution Jeanne d'Arc à Commercy	732 €
Total	15 788 €

ˆ **Fonctionnement sport année 2006 – Associations sportives Civiles**

Sur le budget 2006, un crédit de 593 000 € est réservé aux actions suivantes : Aide au fonctionnement (associations sportives civiles et comités), Haut-niveau, Clubs 55, Aide à l'organisation de manifestations exceptionnelles. Un crédit de 185 100 € est réservé en faveur des Associations Sportives Civiles, cette somme réservée aux subventions de fonctionnement de ces associations est répartie selon les modalités suivantes :

- ✓ 15 % suivant le nombre d'adhérents licenciés
- ✓ 30 % suivant le nombre de jeunes licenciés
- ✓ 55 % suivant le nombre de kms-athlètes

Dans ce cadre, la Commission Permanente s'est prononcée favorablement sur la répartition des **185 100 €** entre 278 associations meusiennes.

ˆ **Aide aux associations – Projets culturels – 1^{ère} répartition**

L'Assemblée Départementale soutient les associations culturelles meusiennes dans le cadre de l'objectif F « Affirmer l'identité culturelle meusienne ». La politique de création et de diffusion culturelle définie par l'Assemblée Départementale fait figurer les éléments suivants :

- ✓ soutien financier aux associations culturelles pour leur programme de diffusion ou de création et leur manifestations artistique d'envergure
- ✓ attribution de bourses artistiques (réservées aux artistes eux-mêmes)

Dans ce cadre, la Commission Permanente s'est prononcée favorablement sur les répartitions suivantes d'un montant total de **922 000 €** :

Vent des Forêts (Fresnes au Mont)	Symposium et exposition intra-muros	40 000 €
Villages, Cultures et tradition en pays d'Etain	Festival « Les Poupées d'or du Folklore »	5 000 €
Office municipal pour l'animation (Commercy)	Programme de diffusion culturelle	5 000 €
Compagnie des Trevires (Verdun)	Diffusion culturelle	16 000 €
Connaissance de la Meuse (Haudainville)	Fonctionnement de l'association	292 000 €
Expressions (Bar-le-Duc)	Fonctionnement de l'association	190 000 €
Bar-le-Duc Animations	Festival RenaissanceS	46 000 €
IRIS (Verdun)	Festival « Les Bouill'ry »	11 000 €
Festival des Granges (Revigny-sur-Ornain)	Festival des guitares – sur la route des guitares acoustiques	20 000 €
Festival de l'histoire (Verdun)	Evènementiel	15 000 €
OTSI de Vaucouleurs	Festival du Cirque	3 000 €
Tangente Vadar (Lachaussée)	Compagnie Théâtrale	15 000 €
Tangente Vadar (Lachaussée)	Programme de diffusion culturelle (dont le Festival « Sur la route des Oiseaux »)	39 000 €
Compagnie Balazs Gera (Bar-le-Duc)	Création et diffusion théâtrale	21 000 €
Caramel Music (Bouchon sur Saulx)	Création et diffusion théâtrale	20 000 €
La Chose Publique (Mauvages)	Actions culturelles	15 000 €
Les piétons de la place des fêtes (Commercy)	Création et diffusion théâtrale	10 000 €
Transversales (Verdun)	Programme de diffusion culturelle	72 000 €
Action Culturelle du Barrois (Bar-le-Duc)	Programme de diffusion culturelle	87 000 €

˘ **Aide aux Associations Culturelles – Investissement – 3^{ème} répartition**

La Commission Permanente s'est prononcée favorablement sur l'attribution d'une subvention de **836 €** représentant 40 % de la dépense subventionnable au groupe folklorique « Les Chanterelles » de Bréheville pour l'achat d'un ordinateur permettant d'effectuer des enregistrements musicaux.

˘ **Centre Mondial de la Paix à Verdun : subvention de fonctionnement 2006**

Attribution d'une subvention de fonctionnement de **152 450 €** à l'Association du Centre Mondial de la Paix et des Libertés et des Droits de l'Homme.

˘ **Conservation Départementale des Antiquités et Objets d'Art de la Meuse. Subvention de fonctionnement 2006**

Attribution d'une subvention de fonctionnement de **3 700 €** à la Conservation Départementale des Antiquités et Objets d'Art de la Meuse.

AMENAGEMENT RURAL ET AGRICULTURE

˘ **Plan de modernisation des bâtiments d'élevage**

1^{ère} répartition 2006 en faveur de 25 éleveurs meusiens engagés dans le plan de modernisation des bâtiments d'élevage pour un montant total de **93 627 €**

˘ **Mise en conformité des laiteries – programmation de 52 dossiers**

L'Union Laitière de la Meuse et l'Union des Coopératives des Marchés de la Meuse ont mis en œuvre en 1997 un programme de mise en conformité des laiteries au regard de la réglementation européenne, le Conseil Général octroie une subvention forfaitaire de 152,50 € par laiterie pour les producteurs engagés dans ce programme. Dans ce cadre la Commission Permanente a décidé d'accorder une subvention de **457,50 €** à l'Union Coopérative des Marchés de Meuse, chargée de ventiler cette somme à 3 producteurs et une subvention de **7 472,50 €** à l'Union Laitière de la Meuse chargée de ventiler cette somme à 49 producteurs et de leur préciser l'origine de l'aide.

ENVIRONNEMENT

˘ **Assainissement, eau potable – programmation initiale année 2006**

La Commission Permanente s'est prononcée favorablement sur la répartition des subventions

Assainissement 2005	Eau potable 2005
236 590 €	64 366 €
Assainissement 2006	Eau potable 2006
236 124 €	214 894 €

↳ Bassin Rhin-Meuse :

- *Stenay : Assainissement Hameau de Cervisy et Lotissement « Le Clos » - Etudes d'avant-projet*
- *Stenay : Extension réseau Eaux usées – Ruelle des Chennevièvre*
- *Syndicat d'Assainissement de la Dieue : Station d'Épuration d'Ancemont – Complément d'aide*
- *Syndicat des Eaux de Piennes : Station d'Épuration de Rouvres – Complément d'aide*
- *Vaucouleurs : Lotissement « du Jardin » - Réseau Eaux usées et Maitrise d'Oeuvre*

↳ Bassin Seine-Normandie :

- *Bar-le-Duc : Extension réseau Eaux usées – Chemin de Curmont*
- *Behonne : Extension réseau Eaux usées – Sentier des Vignes – Impasse du lavoir*
- *Clermont-en-Argonne : Programme Assainissement 2005 - Rue du Chanoine – Boulevard Général Laure – RD 998 à Auzéville*
- *Copary : Extension réseau Eaux usées – Liaison Laimont-Revigny – Complément d'aide*
- *Syndicat mixte Val de la Saulx : Travaux d'assainissement – 7^{ème} tranche*

↳ **Préservation et valorisation des milieux naturels - 1^{ère} programmation d'attribution d'aides à la reconstitution des vergers**

La Commission Permanente s'est prononcée favorablement sur :

- ✓ l'attribution d'une subvention de **20 305 €** (30% des investissements TTC) à la Communauté de Commune de la Petite Woëvre pour accompagner le lancement d'une O.P.A.V sur son territoire
- ✓ l'attribution d'une subvention de **800 €** (80% des investissements plafonnés à 1 000 € TTC) à un propriétaire d'Evres en Argonne pour accompagner la création de leur verger sur le territoire remembré d'Evres en Argonne
- ✓ annule la décision de la Commission Permanente du 15 mars 2005 en ce qui concerne la subvention de 146 € attribuée à un propriétaire d'Ancerville et de leur attribuer une subvention de 258 € (80% des investissements TTC) pour accompagner la reconstitution de leur verger.

EDUCATION ET TRANSPORTS

↳ **Collège de Gondrecourt le Château – Transport des élèves vers la salle polyvalente**

Dans le cadre de la prise en charge financière du transport des élèves du collège Départemental « Val d'Ornois » de GONDRECOURT vers la salle polyvalente pour la pratique de l'éducation physique et sportive, la Commission Permanente s'est prononcée favorablement sur l'attribution d'une subvention de **1 725 €** (représentant la totalité des dépenses) au collège en demandant à M. le Principal de fournir trimestriellement les factures accompagnées d'un état récapitulatif des voyages effectués.

↳ **Zone d'Education Prioritaire de Bar-le-Duc – Programme d'Actions 2005/2006**

Attribution d'une subvention de **7 622 €** au collège Jacques Prévert de Bar-le-Duc pour financer les actions de la Zone d'Education Prioritaire au titre de l'année 2005/2006.

˘ **Site IUFM de Bar-le-Duc – programmation des équipements au titre de l'année 2006**

La convention du 26 avril 1991 modifiée par avenant du 4 février 1999 et signée entre le Département et l'Etat, définit les conditions de gestion et de fonctionnement de biens meubles et immeubles affectés à l'IUFM et à l'école Jean Errard de Bar-le-Duc, le Conseil Général s'est notamment engagé à verser à l'établissement et à son école annexe une subvention affectée à l'acquisition d'équipements sur la base d'un programme négocié chaque année en fonction des besoins avec les responsables des établissements. Dans ce cadre au titre de 2006 attribution d'une subvention d'un montant total de **23 155.60 €** à l'IUFM de Bar-le-Duc répartie comme suit :

IFUM	14 205.48 €
Ecole primaire Jean Errard	3 055.00 €
Ecole maternelle Jean Errard	5 895.12 €

˘ **Collège Jacques Prévert de Bar-le-Duc – programmation des équipements 2006 dans le cadre d'une extension/réhabilitation du bâtiment.**

La Commission Permanente s'est prononcée favorable à l'attribution d'une subvention de **60 000 €** au collège Jacques Prévert de Bar-le-duc destinée aux équipements divers et mobiliers nécessaires à l'aménagement des nouveaux locaux suite aux travaux d'extension/restructuration du bâtiment.

˘ **Attribution des bourses départementales du second degré au titre de l'année 2005/2006**

La Commission Permanente s'est prononcée favorablement pour l'octroi de bourses pour un montant total de **7 487.01 €** concernant 6 élèves qui poursuivent leurs études dans les établissements non habilités à recevoir des boursiers nationaux.

˘ **Action Départementale en Faveur des écoles – attribution de subventions**

Attribution d'une subvention d'un montant total de **110 648.35 €** réparti comme suit :

Collectivités	Nature de l'opération	Subvention
Commercy	Acquisition de mobilier scolaire destiné à l'école de Moulins	1 500 €
Codecom du Val Dunois	Acquisition de matériel et mobilier pour le groupe scolaire	3 312.34 €
Codecom du Val Dunois	Acquisition de matériel destiné à la cantine du groupe scolaire	2 235.81 €
Codecom de Stenay	Aménagement d'une aire de jeux à l'école de Moulins St Hubert	1 698.50 €
Longeville en Barrois	Restructuration extension du groupe scolaire de Longeville	99 532 €
Dugny sur Meuse	Acquisition de mobilier scolaire	2 369.70 €

˘ **Fonds d'Innovation Scolaire – Collèges Raymond Poincaré de Bar-le-Duc et Bienheureux Pierre de Luxembourg de Ligny en Barrois - Subventions**

La Commission Permanente par l'intermédiaire du Fonds d'Innovation Scolaire s'est prononcée favorablement sur les subventions suivantes pour la réalisation de projets pédagogiques au titre de l'année scolaires 2005/2006 :

- ✓ 300 € au collège Raymond Poincaré de Bar-le-Duc pour le projet « Trouver l'équilibre »
- ✓ 300 € au collège Bienheureux Pierre de Luxembourg de Ligny-en-Barrois pour le projet « Dans quelles mesures le destin des hommes est-il lié à celui des arbres ? »